



Saisie-attribution par huissier

Par **Lambamena**, le **27/10/2016** à **16:01**

Bonjour,

Un huissier procède à la saisie des loyers y compris les charges d'un studio dont je suis propriétaire.

Concernant ce studio, je verse des charges de copropriété à une société gestionnaire de l'immeuble.

Aurai-je la possibilité de récupérer au moins les charges ?

Merci de votre réponse.

Cordialement.

Par **Tisuisse**, le **27/10/2016** à **16:25**

Bonjour,

S'il y a une saisie-attribution c'est que l'huissier est en possession du titre exécutoire délivré par un juge et vous devez en connaître le motif ainsi que le jugement. A mon humble avis, c'est non, mais adresse-vous à l'huissier.